L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue des Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 NOVEMBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 2 NOVEMRE 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRÉSIDENT :

WINFIELD SCOTT HANCOCK,

DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRÉSIDENT :

WILLIAM H. ENGLISH,

DE L'INDIANA.

POUR LES ÉLECTEURS PRÉSIDENTIELS.

L'Etat en général — WALTER FLOWER, d'Orleans T. C. MANNING, de Rapides.

Premier District—C. A. BUTLER, d'Orleans.

Deuxième District—EMILE J. O'BRIEN, d'Orleans.

Troisième District—ALLEN THOMAS, d'Assomption.

Quatrième District—WILLIAM H. JACK, de Natchitoches.

Cinquième District — GEORGE H. ELLIS, d'Union.

Sixième District—K. A. CROSS d'Est-Félicitana

POUR LE CONGRÈS.

Premier District—RANDALL L. GIBSON
Deuxième District—E. JOHN ELLIS.
Troisième District—JOHN S. BILLIU.
Quatrième District — NEWTON C. BLANCHARD.
Cinquième District—J. FLOYD KING.
Sixième District — EDWARD W. ROBERTSON.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par N. V. Viuet, constable à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, deux terrains avec bâtisses et améliorations dans le 3e district dans l'îlet borné par les rues St Claude, Presse, Marais et St Ferdinand.

U'est au peuple à faire justice aujourd'hui !

Nous espérons qu'aujourd'hui tout bon citoyen enregistré se rendra aux polls pour y donner son suffrage aux candidats dont les noms composent la liste ou le ticket de l'Association Démocratique du Peuple. Tout bon citoyen ne verra dans cette liste que des noms purs, sans tâches, les noms de braves qui ont combattu pour leur pays, pendant la grande guerre et qui combattaient encore sous les ordres du général Ogden, dans cette insurrection patriotique du 14 septembre 1874, contre les sbires salariés de Kellogg. Ces hommes n'ont jamais occupé de place officielle sous les deux gouvernements radicaux qui ont ruiné la Ville et l'Etat et qui font tâche à notre histoire. Ces hommes sont purs, entièrement purs, et n'ont jamais cessé un instant d'appartenir au parti démocrate. On ne peut en dire autant des hommes qui figurent sur le ticket dit régulier et qui, en ce sens, est le plus irrégulier que nous avons jamais vu.

Le ticket régulier est le nôtre. Ce ticket a été composé par une réunion improvisée de bons citoyens, n'ayant d'autre mobile que l'intérêt public, et spontanément organisée. Ce ticket ne doit rien à personne. Ceux qui y figurent sont tous, sans exception, d'honnêtes gens, contre lesquels, depuis le premier jusqu'au dernier, on ne saurait élever la moindre objection ni sous le rapport politique, ni sous le rapport civil, et chacun d'eux a pris individuellement, et en son personnel, les engagements que nous leur avons demandés.

Leurs déclarations, écrites et signées, leurs professions de foi, explicites et formelles, nous les avons vues; nous les avons lues et examinées : elles ont été en notre possession ; elles ont passé par nos mains, et c'est après cela seulement que nous nous sommes cru autorisé et pleinement autorisé à écrire et à publier nos deux articles de dimanche matin sur ces candidatures.

Ces candidatures sont donc justement de celles que nous demandions, de celles que tout le peuple de la Nile-Orléans demandait et que ce peuple par conséquent, doit accueillir aujourd'hui avec joie, avec enthousiasme, car si elles triomphent, comme nous n'en doutons pas avec une élection loyale, elles nous assurent la libération financière de la ville. Sait-on ce que veulent dire ces deux mots ? Ils veulent dire la reprise des travaux de réparation dans toute la Nile-Orléans, une occupation soutenue et de bons salaires pour les ouvriers et toutes les classes de travailleurs, un salaire exactement payé pour les institutrices des écoles publiques, et un traitement assuré et régulièrement payé à la police et à tous les officiers et employés de l'administration municipale.

Telle est l'amélioration qui résulterait nécessairement de l'élection des candidats du peuple, et quand le peuple a des candidats qui lui donnent toutes ces garanties, ce que pas un homme de la liste dite régulière n'a osé ou n'a voulu lui offrir, hésitera-t-il à se rendre aux polls pour concourir à leur élection et l'assurer ? S'il hésitait et qu'il se partageait entre les deux listes, c'est alors seulement qu'il nous faudrait désespérer à jamais de son bon sens et de l'avenir de notre ville !

Candidatures.

Nous insistons sur ce point qui est le point capital : Par les soins et le patriotisme de l'association démocratique du peuple, nous avons pour les places de la municipalité des candidats éprouvés, et dont les antécédents ne prêtent matière à aucun reproche. Ils veulent, comme nous, le bien de la ville, le bien de tous, sans distinction de couleur et sans distinction d'intérêts. Avec eux, s'ils sont élus, les difficultés s'aplaniront, justice sera faite à tous dans le budget de la ville, et chacun profitera de la prospérité de la municipalité.

Et ce ne sont pas là des promesses faites en l'air, comme on a l'habitude d'en faire dans des plateformes banales, à l'usage de tous les politiciens et de tous les tripoteurs politiques. L'association démocratique a fait aussi son programme général, comme elle devait le faire; il était bon et à la rigueur il aurait pu suffire; il aurait pu suffire en temps ordinaire, mais dans les circonstances où nous sommes, et après toutes les déceptions que tous avons éprouvées, il fallait autre chose qu'une promesse vague et sans portée, et c'est alors qu'on a pensé à spécifier les réformes nécessaires et à demander que les candidats prissent des engagements personnels sur chacune de ces réformes, comme on le fait en Europe même sous les monarchies constitutionnelles représentatives. Pas un des candidats de la liste du peuple n'a refusé de prendre ces engagements, et ils les ont pris d'une manière si formelle que toute incertitude a cessé à leur sujet. Aussi, le comité exécutif tout entier de l'Association des citoyens contribuables a-t-il fait publier hier l'avis suivant auquel nous nous empressons de donner une place d'honneur dans nos colonnes.

—Nous n'avons pas besoin de dire que nous l'eussions publié plus tôt, si le dimanche n'eût pas été un jour de repos pour nous.

Association des Contribuables.

Salle du Comité Exécutif,
Nelle Orléans 30 octobre 1880.

Aux Membres de l'Association :

Les questions suivantes ayant été adressées aux divers candidats aux places municipales, savoir :

1. Relativement à une solution raisonnable et honorable de la dette de ville.

2 Relativement à une administration économique des affaires de ville, dans les bornes d'une taxe de 10 mills, conformément à l'article 209 de la nouvelle Constitution, à moins d'obstacle par les décrets judiciaires.

3. Réduire les droits de wharfage, après l'expiration du présent bail, de manière à offrir toutes les facilités possibles à nos intérêts commerciaux.

Des réponses satisfaisantes aux questions ci-dessus ayant été reçues seulement des candidats sur la liste de l'Association Démocratique du Peuple, votre comité, après due considération de ces réponses, est fermement convaincu qu'il est de l'intérêt des membres de votre association d'appuyer les candidats du dit ticket Démocratique du Peuple, attendu que ce sont les seuls qui donnent une assurance complète qu'ils mettront en vigueur la limitation constitutionnelle de dix mills dont il est question ci-dessus.

En conséquence, nous, membres de votre comité exécutif, nous vous recommandons de donner vos votes aux candidats de l'association démocratique du peuple, dans la conviction où nous sommes que cela est strictement dans l'intérêt d'un bon gouvernement.

Respectueusement vos
Chas T. Dugazon, John L. Byrne,
Henry C. Miller, Dr C. H. Tebault,
Archibald Mitchell, Edward Thompson,
De W. D. Brickell, Jean Schweitzer,
John Fredericks, Frank L. Richardson,
B. Saloy, Chas Laffite,
Aug. Koops, J. A. Letteu,
Joseph Bayle,
Comité Exécutif.
Officiel : EDWARD DURRIVE, JR., Sec.

Tous ces noms sont des plus connus et des plus respectés de cette communauté : tous inspirent une confiance sans borne, car les hommes qui les portent ont donné en toute occasion des preuves de leur dévouement aux intérêts publics. Ils sont tous les amis du peuple et des classes ouvrières : ils sont tous, éclairés, indépendants et patriotes, et quand ils signent une pareille recommandation aux électeurs de la ville, les électeurs peuvent en toute sûreté aller voter pour le ticket appuyé par eux.

Qui représente ici le véritable Parti Démocrate.

Après toutes les précautions qui ont été prises, avec tous les documents qui ont été produits et toutes les professions de foi qui ont été écrites et individuellement signées par les candidats de l'association démocratique du peuple, il n'est pas permis de supposer qu'il puisse s'en trouver un seul qui ne soit pas foncièrement imbu de l'importance de sa mission et qui ne soit pas résolu à l'accomplir dans son entière, si par ses suffrages le peuple confirme la bonne opinion qu'ils ont inspirée aux deux associations, l'association des citoyens contribuables et l'association démocratique. Ce n'est plus la une affaire de coterie ou de rancune, provenant d'intérêts personnels mécontents ou désappointés, c'est un soulèvement universel déterminé par les déceptions du passé et par les duplicités dont le peuple a été pendant si longtemps victime. C'est le parti démocrate lui-même qui s'insurge contre une troupe de politiciens et de coureurs de places, ayant la prétention d'administrer la ville pour eux et non pour les 220,000 personnes qui l'habitent ; c'est le parti démocrate qui revient à lui-même et qui veut, dans cette occasion, prouver qu'il n'est pas mort et que le peuple n'aura jamais tort de compter sur lui. Il demande seulement une chose, c'est que les électeurs ne s'oublient pas eux-mêmes en cette occasion, et qu'ils veuillent bien le soutenir dans les efforts qui ont été faits pour sauver le peuple de la ruine et le faire échapper à une catastrophe.

Les candidats de l'association démocratique du peuple sont donc les véritables candidats du parti démocrate, du parti démocrate réveillé et régénéré, du parti démocrate qui veut une répartition équitable des charges publiques, un gouvernement honnête, éclairé, économe, une sauvegarde pour l'habitant dans l'exercice de son industrie, une protection pour sa vie et ses biens, et le rétablissement de l'ordre et du droit dans l'administration de la justice. Les candidats de l'association démocratique représentent ce parti démocrate. Electeurs de la Nouvelle-Orléans votez pour ces candidats !

Une combinaison qu'on aurait voulu faire.

On nous a parlé d'une combinaison dont certains hommes du parti dit régulier avaient conçu l'idée et à l'aide de laquelle ils auraient compté remporter une victoire facile aux élections municipales. Le tour est consisté à donner des voix démocrates, démocrates réguliers bien entendu, à un candidat républicain improvisé pour le premier district congressionnel ou à M. Michael Hahn qui se porte candidat pour le Congrès dans le second district ; mais comme l'affaire n'a transpiré que parmi les habiles de la politique, parmi ceux qui ont la prétention de tout deviner, même ce qui ne doit pas avoir lieu ou ce qui ne pourrait avoir lieu sans faire un grand bruit d'avance, nous n'y avons pas cru et nous n'y croyons pas.

C'est bien alors qu'on pourrait dire que les Réguliers ne sont pas les Démocrates, car s'ils étaient capables de faire un bon centage de votes et de donner un membre ou deux membres du Congrès pour deux ou trois places municipales, ils seraient au-dessous de tous les partis, même au-dessous du parti radical, tel que nous l'avons connu en Louisiane et c'est dire assez.

On nous a rapporté qu'ils tachaient d'agir sur la plèbe du parti radical en offrant de ces considérations qu'acceptent souvent les gens chez lesquels des circonstances malheureuses ont pu détruire tout sentiment d'honneur public, mais les citoyens de couleur qui ont ici une position sociale et qui se respectent nous en connaissons beaucoup qui sont dans ce cas ne se laisseront pas séduire par les offres des Réguliers. Ces citoyens ou voteront pour leur parti ou voteront pour les candidats de la liste du peuple, car ils ont le même intérêt que nous tous à avoir un bon gouvernement.

Nous nous rappelons que les citoyens de couleur nous ont aidés à faire échouer le projet de taxe pour le chemin de fer du Pacifique, quand nous luttions seuls contre les fanatiques du Premier District de la ville et contre presque toute la presse de la Nile Orléans, sans avoir été encouragés ni soutenus par le Conseil de ville. Ce Conseil savait pourtant que cette taxe, si elle était votée, mettrait le comble aux désordres financiers qui étaient déjà assez graves pour qu'on n'y ajoutât rien.

Nous nous nous rappelons encore que parmi les 10.000 signataires de la pétition adressée à la convention pour appuyer le rapport de M. Kidd et toutes les réductions de dettes et de taxes, il y avait un grand nombre de citoyens de couleur qui désiraient aussi ardemment que nous la libération de l'Etat et de la ville.

Pourquoi ces mêmes hommes nous abandonneraient-ils aujourd'hui quand nous défendons la même cause et quand nous soutenons des intérêts identiques ? Comme il ne s'agit pas ici de politique, nous croyons au contraire que la liste constitutionnelle du peuple peut compter sur leur appui et que leurs suffrages nous aideront à remporter une victoire tout aussi signalée que celle que nous remportâmes, il y a trois ans, sur les partisans fanatiques de la taxe pour le chemin de fer du Pacifique, chemin de fer que nous aurons plutôt que nous ne l'eussions eu, si le projet de taxe eut été adopté par le peuple.

Districts Congressionnels

Les électeurs du 1er et du 2d District congressionnel ne doivent pas oublier qu'ils ont non seulement à voter pour un maire et les administrateurs de ville, mais encore pour Hancock et English, et aussi pour le général Randall L. Gibson et E. John Ellis, candidats au Congrès, l'un pour le premier district, l'autre pour le second, lesquels districts se composent respectivement d'une partie de la ville et de quelques paroisses du fleuve.

Il nous importe plus que jamais d'emporter ces élections puis que nous avons déjà perdu dans l'Indiana et l'Ohio quelques membres du Congrès. Or, pour assurer l'élection de nos deux candidats, il faut que nous ayons en ville une forte majorité afin de compenser ce qui pourrait nous manquer dans les paroisses. Nous n'avons pas beaucoup d'inquiétude à cet égard, mais il ne faut pas pour cela nous endormir dans une sécurité complète. Nous sommes informé qu'il pourrait y avoir des candidatures improvisées le jour même des élections et nous devons avisor à ce danger. Le moyen de l'annuler en tous cas est de voter et de faire voter les autres pour nos deux candidats congressionnels. Une forte majorité en ville réduira à néant, toutes les ruses, toutes les perfidies et toutes les combinaisons.

Echec presque assuré des Réguliers.

Si les Réguliers ont tenté d'acheter des votes républicains en troquant les leurs pour certaines places, ils ont fait le plus pitoyable calcul, car il s'est opéré hier une forte réaction contre eux. On ne veut plus nulle part entendre parler du *ring* et tous les électeurs étaient déjà hier soir à la recherche des tickets de l'association démocratique du Peuple que tout le monde regarde maintenant comme le vrai parti démocrate.

Si, d'un côté, les candidats ou les meneurs du *ring* gagnent quelques votes par des menées corruptrices et indignes d'un parti qui se respecte, ils en perdront de l'autre dix fois plus par la désertion spontanée des démocrates honnêtes qui leur étaient encore liés plus par l'habitude que par l'estime, et qui passeront sous la bannière de la réforme constitutionnelle. Ou nous nous trompons fort ou nous aurons à enregistrer ce soir dans l'*Abeille* la chute définitive du *ring* et la victoire des vrais candidats constitutionnels démocrates, c'est-à-dire des candidats de l'association démocratique du peuple.

GRAND OPERA HOUSE.—Il y avait hier soir une fort belle chambrée à ce théâtre pour assister à la seconde représentation de l'amusante comédie intitulée "Freaks." Le dialogue en est parfois très vif et spirituel et les situations sont très drolatiques. S'il fait en juger par les éclats de rire qui partaient de tous les côtés de la salle, et par les applaudissements qui suivaient chaque saillie, le public a été plus que satisfait et n'a pas regretté de s'être rendu au théâtre ; si d'un autre côté l'auteur s'est proposé de faire une comédie pour provoquer l'hilarité du public il a pleinement atteint son but.

Nous ne parlerons d'aucun des acteurs en particulier, car ils sont tous remarquablement bons, et connaissent si bien leurs rôles que la représentation marche avec un ensemble parfait. Ils se valent tous et ce n'est pas comme dans certaines pièces où il n'y a qu'un bon acteur entouré d'artistes, assez médiocres de manière à mieux faire ressortir le talent de celui-là; donc il n'en sait que la représentation marche ou ne marche pas.

Hâtons-nous de le dire : tel n'est pas le cas avec la "Criterion Company" de New-York et M. Gosch peut se féliciter d'avoir été heureux dans le choix de sa troupe. Ce soir et jusqu'à nouvel ordre on répétera la même comédie.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—"A Child of State" obtient un grand succès à ce théâtre et cette pièce, fort intéressante, pourra facilement occuper avec profit l'affiche pendant toute la semaine. La troupe de Hoey et Hardie contribue puissamment à faire estimer le drame, car on a vu rarement à l'Académie de Musique des artistes aussi corrects et ayant une pareille entente de la scène.

M. Bidwell fait annoncer que ce soir, à demeure qu'ils arriveront, les retours électoraux de tous les points des Etats-Unis seront proclamés sur la scène de l'Académie. Le spectacle ne finit pas avant onze heures ou onze heures et demie du soir, et alors le télégraphe nous aura transmis les retours de quelques grandes villes du Nord et de l'Ouest.

Une marche sur l'eau — Nombre de gens s'étaient rendus, dimanche dans l'après-midi, à West End pour y voir M. Roy Alphonse marcher sur l'eau et sur un fil de fer non tendu. C'est à 4 heures que les exercices ont commencé sur le fil de fer et M. Roy les a exécutés comme un homme n'ayant rien à craindre et sûr de lui-même. Après cela, il s'est engagé sur l'eau en deçà de la levée, le lac étant devenu trop houleux sous l'action d'un vent du nord carabiné. Notons que M. Roy, n'ayant pas encore reçu ses effets, a été obligé de se servir de souliers tout à fait nouveaux pour lui et qui semblaient être trop petits pour soutenir même un petit garçon. Malgré cet inconvénient il a réussi à faire sur l'eau une bonne promenade à la vue d'un grand nombre de curieux. Ses souliers ordinaires ont 30 pouces de long et de chaque côté six roues qu'il met en mouvement avec ses pieds ce qu facilite beaucoup sa marche. C'est très curieux à voir

Pharmacie.—M. Charles Desporte vient d'ouvrir une pharmacie, (Cosmopolitan Drug Store) rue Royale No 376, au coin de la rue des Français. Nous ne craignons pas de recommander aux familles ce nouvel établissement pharmaceutique, attendu que les études et les connaissances requises de M. Desporte qui bien que très jeune encore a une grande expérience, lui donnent des titres à la confiance du public. On peut être sûr qu'au "Cosmopolitan Drug Store" les ordonnances seront bien comprises et exécutées avec tous les soins qu'exigent de pareilles préparations. Le caractère particulier de M. Desporte ses aptitudes spéciales développées dans le service des pharmacies auxquelles il a été précédemment attaché sont des garanties sérieuses et qu'on apprécie.

Paul Gelpi & Bro.—La barque Clémentine, de Bordeaux et les navires Louisiana et Glove, arrivés de Gênes, débarquent six cents moutons. Pour compte de la maison Paul Gelpi & Bro., 37 rue Decatur, un grand choix de fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, petits pois, cœur artichauts, sardines, huile d'olive, vermouth, cassis, muscat, savons, pâtes d'Italie, etc., etc. le tout de choix. Voir l'annonce.

Mme J. B. WILSON, Tiffin, Ohio, dit :—J'ai porté un "Improved Excelsior Kidney Pad", et en ai éprouvé plus de soulagement que de tous les remèdes dont j'ai jamais fait usage. Je le recommande de tout cœur à tous ceux qui souffrent. Voir l'annonce.

Jardin Wenger.—A l'établissement en vogue connu sous le nom qui précède, un orchestre de danseuse berlinoises donne un grand concert tous les soirs. On y entend de la bonne musique et on y prend d'excellentes consommations.

Charbons Bittsburg, Anthracite et Cannel fournis aux bâteaux à vapeur, fabriques, presses à coton, familles et planteurs, en gros ou au détail, à très bas prix. Desforges, Montagnet & Cie.

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table commune de cuisine; si vous voulez un pliant, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle,

Au coin des rues Remparts et Perdido

Achetez votre charbon, aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., seul des rues Gravier et Carondelet.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Hartmann et les nihilistes.

Paris, 28 octobre—Hartmann, le nihiliste, donne dans l'*Intransigeant* d'hier une curieuse peinture de la vie et de la morale des nihilistes.

Tempête et inondations.

Paris, 28 octobre—De violents coups de vent et des inondations sont signalés dans les départements.

Le paquebot *Canada*, arrivé hier au Havre, a eu une traversée très mauvaise.

Tribulations des préfets.

La vie d'un préfet français a de nos jours ses désagréments. Hier on a appris que M. André, préfet d'Ille-et-Vilaine, après avoir expulsé les carmes à Rennes, aurait eu son habit ignominieusement déchiré par un clérical furieux. Aujourd'hui le *Gaulois* nous informe que M. Moutiuc, préfet à Vannes, est assiégé dans son hôtel par une populace anti-républicaine et ne peut obéir à l'ordre qui l'appelle à Paris. Une souscription publique est organisée dans son département pour lui faire présent d'une cravate tricolore et or ornée des emblèmes de l'état de serrurier et contenant un extrait de la paix est remis en vigueur et que des troupes seront envoyées à Boutry, Baudon et Skibberess.

M. Walsh a été arrêté et relâché sous caution.

Tempêtes et inondations en Angleterre.

Londres, 28 octobre—De toutes les points de la Grande-Bretagne on signale des ouragans et des inondations. A Bradford il est tombé de la neige en quantité et la circulation a été interrompue sur les lignes de chemins de fer. A Leicester les eaux ont envahi les terrains bas. A Wenlock la pluie est tombée en abondance pendant trente-six heures. Plusieurs maisons ont été inondées. A Oidham la neige est tombée en grande quantité. Les terrains bas du Sussex offrent l'aspect de véritables lacs qui à certains endroits s'étendent à perte de vue. Des centaines d'acres de terrains sont submergés. Les coups de vent sont terribles entre Plymouth et les îles Scilly.

Une tempête violente s'est abattue sur Dublin et a détruit un grand nombre de propriétés. Plus de cinquante familles des faubourgs sont sans abri.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Desforges, Montagnet & Cie.

Décédé, à la Pointe à la Hache paroisse Plaquemines, à la résidence de son père Bernard Bayoir le 1e octobre 1880 à 7 heures du soir DILIE SAVOIE à l'âge de 21 ans épouse de CLEMENT LARTIGUE

Décédé, hier à 8 heures du soir, M. EMILE LEGENDRE âgé de 54 ans, natif de la Nile Orléans. Les amis et connaissances des familles Legendre, Armant Henry Morelli, Gagnet Reff et Gagnet sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce soir à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence en compagnie Marais et Esplanade.

Bureaux de la Lever Steam Cotton Press Co., No 57 Carondelet, Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1880.—Avis est par le présent donné que l'élection annuelle de sept directeurs pour l'année suivante aura lieu au bureau de la compagnie, LUNDI, 15 courant de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

WM. S. E. SEVEY,
2 nov. au 15 nov.—MaJS Secrétaire.

PAUL GELPI & BRO.,

37 - - RUE DECATUR - - 37

OFFRENT à vendre en débarquement de la barque **Clémentine**, arrivée de Bordeaux et des navires **Louisiana** et **Glove**, arrivés de Gênes

150 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.
15 caisses fruits au jus, assortis
50 caisses petits pois extra, fins et ordinaires
5 caisses cœurs d'artichaut
4 caisses artichaux.
100 caisses sardines 1/4 de boîtes, pêche nouvelle, huile
200 poinçons huile d'olive Sublime Lucca de C. Niemack
200 caisses vermouth Noilly Prat & Co
200 caisses vermouth Martini Sola.
10 caisses vermouth Noilly Prat.
5 caisses muscat Noilly Prat (supérieur).
100 caisses savon (Castile soap) bleu et rouge d'Italie
25 caisses savon français blanc
50 petits barillets olives françaises.
800 caisses macaroni, vermicelle et pâtes assorties de la marque bien connue de "Maroo Ravano".
200 caisses macaroni et vermicelle en paquets d'une livre.

Attendu par le S. S. JANOS, de Liverpool, devant arriver ici le 5 novembre
2,500 caisses raisins nouveaux Layers, London Layer, Black Baskets, Finest Dehesas, en 1/2 lies entières, demi-boites et quarts de boites.
2 nov—tf

On demande

UNE surveillante dans une pension. Le français devra être sa mère langue.
S'adresser à l'Abeille. 2nov—1eom

AVIS.

LES personnes qui doivent un intérêt sur des gages déposés au bureau de prêts de Hart ont prévenues de payer l'été au 15 du courant, sinon ces gages seront vendus.
2nov—

Société de Bienfaisance des Bouchers

Séance générale trimestrielle et élections des officiers et membres de l'administration pour les années 1880 et 1881.—Les officiers et membres de cette société se réuniront le JEUDI, 4 novembre 1880, pour assister à la séance qui aura lieu au local ordinaire, rue Poydras et Dryades, et participer aux élections des officiers et membres de l'administration, pour les années 1880 et 1881.

La séance est pour 6 heures p. m. Les membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du Vice-Président

E. MOUSNIER, Secrétaire. S. CHAMFRAU.
27 oct—9t

Aux Votants de la Nlle-Orléans.

Je ne suis pas candidat pour la place d'Administrateur de Commerce, mais désireux de prendre une part active à la lutte engagée pour le salut et la prospérité de la Nlle-Orléans, je me porte candidat aux fonctions d'Administrateur des Améliorations et non d'Administrateur de "Commerce." Si je suis élu, ce sera en arborant le programme des élections loyales d'un dépouillement exact des votes, d'une honnête administration des affaires publiques, et de la suppression des sinécures. Je m'opposerai énergiquement aux "ringe" et aux coalitions qui sous le manteau de la loi, ainsi que en témoignent les archives de l'Etat et celles de la ville ont prélevé, depuis 1868, sur les contribuables de ce pauvre petit Etat ravagé par la guerre, ainsi que sur les contribuables de la ville un total d'environ $120,000,000, dont la moitié a servi à entretenir un mauvais gouvernement et l'autre moitié a été divisée parmi les intéressés. Si les 60 millions qu'ils se sont ainsi partagés étaient en dollars d'argent, ces dollars pèseraient 3,000,000 de livres et chargeraient 600 wagons de 4,000 livres chacun.

Vous êtes écrasés de dettes, vos propriétés sont littéralement hypothéquées pour les taxes courantes et les taxes arriérées et ce que devient ces taxes, quand on vous a contraint de les payer lui ne semble le savoir. Je ne suis opposé à ces choses dire le principe, et je continuerai jusqu'à la dernière extrémité à m'y opposer.

Je ne me présente pas à vous comme le candidat d'un parti. Je descends dans l'arène comme on le faisait autrefois. Chaque électeur devra rédiger lui-même son bulletin. Vous m'avez généreusement honoré de vos suffrages depuis plus de dix-sept ans, en m'envoyant d'abord à la convention et en m'élisant ensuite juge de la Première Cour de District. Vous me connaissez aussi bien que si j'avais fait une campagne électorale de plusieurs mois. Si vous m'élisez membre du Conseil municipal, je mettrai toute mon ambition à servir les intérêts du peuple et ceux de votre grande ville commerciale.

E. ABELL.

Avis aux vendeurs de liqueurs enivrantes.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Hotel de Ville, 1er novembre 1880.

L'ATTENTION DES PROPRIÉTAIRES DE buvettes, cafés, cabarets, salon de bière, ou jardin de bière, est appelée à l'article 190 de la constitution. Interdisant la vente ou le don de toute liqueur ou de toutes liqueurs enivrantes le jour d'élection, à un mille de quelque principal des électeurs aux urnes.

Section 1 Il est décrété par l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane A partir et après la promulgation de cet acte que si une personne quelconque donne ou vende une liqueur ou liqueurs enivrantes le jour d'élection dans la limite d'un mille du perchoir où a lieu l'élection, elle sera coupable de forfait et après conviction sera passible d'une amende n'excédant pas cent piastres ou subira un emprisonnement n'excédant pas soixante jours, ou toutes deux comme le jugera la cour pour chaque délit.

R. N. OGDEN
Orateur de la Chambre des Représentants
S. D. MCENERY
Lieutenant Gouverneur et Président du Senat
Approuvé le 6 Mars 1880.
LOUIS A. WILTZ
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
2 nov—1f.

Retours d'Election

AN NONCES AU THÉATRE DE

L'Académie de Musique, Ce SOIR

LE NEW ORLEANS DEMOCRAT a offert de fournir ses dépêches à mesure qu'elles arriveront et les retours seront tout à-coup proclamés sur la scène de l'Académie ce qui donnera aux spectateurs le moyen d'apprendre les résultats au vrai électoral tout en jouissant du spectacle
2 nov

Aux Electeurs de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

ASSOCIATION DES CONTRIBUABLES DE LA NLLE-ORLEANS.

29 Octobre 1880.

Le Comité Exécutif de l'Association des contribuables ayant adressé aux candidats aux différentes places municipales et ayant reçu réponse de l'Association Démocratique du Peuple, nous des réponses satisfaisantes, jugé convenable de recommander aux électeurs de la ville de donner leurs votes aux candidats de la dite Association dans l'intérêt d'un bon gouvernement.

Pour le Comité Exécutif,
EDWD. DURRIVE JR.
Secrétaire de l'Association des Contribuables
31 oct—2t

AFFAIRE MERVEILLEUSE !

500 douz. de véritables

GANTS JOUVIN

2 Boutons Noirs et Couleurs, assortiment complet

6 paires, assorties de couleur,

POUR $2.90.

CHEZ

VIPLE & PERET,

10 et 12 rue Bourbon, près Canal.

Tout le monde sait que les **Gants Jouvin** valent courramment $2 la paire
2 nov—6t

A cause de la Fête de la Toussaint lundi et de l'élection mardi la vente du stock de fabrique de verrerie du magasin No 48 rue du Canal entre Bienville et Dauphine faite par l'entremise de Mr J. V. GOUEDAIN encanteur est remvoyée à mercredi, 3 novembre, à 10 heures A M
31 oct—3t

AVIS.—Bureau de l'Association des presses à coton, No 57 rue de Carondelet Bâtiments 29 octobre 1880.—Les expéditeurs et les acheteurs qui comptent aux presses de cette association l'ordre de presser leurs cotons à leurs frais sont prévenus par la présente que le jour fixé pour le pressage, le drayage et le travail seront dus et payables sur la remise de leurs des reçus du navire pour le coton et qu'ils devront être payés au moment de la remise des dits reçus.

Les agents des capitaines et des armateurs sont prévenus que les dits reçus seront s'abandonnés par les presses qu'après le plein paiement de leurs bills et avant leur est donné de ne signer les lettres de change, que **lorsque ces bills auront été remis.**
30 oct—3t J. C. DENIS président.

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un stock de plaques, spécialement pour la réparation et la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.
25 juillet—4m DMarJ

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureaux du préposé à l'enregistrement des électeurs de la paroisse d'Orléans.

Nlle Orléans, 30 octobre 1880.

AVIS.

LES commissaires et les greffiers nommés pour servir dans les différents polls de la ville à l'élection de MARDI, 2 novembre, sont instamment priés d'être à leurs postes à 6 heures et demie du matin, afin qu'il n'y ait pas de retard dans l'ouverture des polls à l'heure fixée par la loi.

CHAS CAVANAC,
Préposé à l'enregistrement des électeurs de la paroisse d'Orléans
31 oct—2t

ATTENTION, MESDAMES !

50,000

CATALOGUES de la mode de Butterick pour l'hiver 1880 et 1881 qui viennent d'arriver et qui sont à distribuer pour rien.

M. H. PECK & CO.,
29 oct Seuls agents pour la Louisiane.

AVIS—Il faut que toutes les dames de la ville sachent que l'agence des patrons et modèles de modes de Butterick a été transférée au dépôt de machines à coudre de PECK, rue du Canal 167. Catalogues distribués gratis.
29 oct—1tf

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. Marinoni,

67 & 69 . RUE DECATUR . . 67 & 69

En débarquement de la barque italienne GIOVE, venant de Gênes :

1000 caisses Maccroni Vermicelli et Pâtes assorties.
500 caisses Vermouth, Noilly Prat & Cie.
200 caisses Vermouth de Turin, Martini Sola.
100 caisses savon de Castille, blanc.

A vendre par
BASSETTI & XIQUES,
30 oct—6t. 67 & 69 rue Decatur.

Nouvelles Locales.

Hôtel de la Paix.—Nous recommandons à nos lecteurs l'hôtel de la Paix, rue Royale, tenu par M. Ferrand. Cet hôtel est parfaitement tenu et les prix modérés.

Le Mardi Gras.—Le Mardi Gras, 2 novembre, le Mardi Gras, 2 novembre, le Mardi Gras, 2 novembre,